

**Quelques projets à l'initiative des anciens jeunes
conseillers municipaux :**

Soirée V.I.P,
Athlétisme-animation téléthon,
Vente de gâteaux pour des associations humanitaires,
Spectacle « king of africa » au profit de « Terre des Hommes »,
1^{er} Contest de skate d'Huningue,
Voyage à Paris,
Haut-Rhin propre,
Projet « Place de la Paix », Projet « Chante citoyen »,
Discours pour le 50^e anniversaire de jumelage entre
Weil am Rhein et Huningue.

**Pour plus d'explications,
n'hésites pas à venir au
Pôle Enfance-Jeunesse**

Renseignements :

Girroy Marilyn
a.peri @ville-huningue.fr



**2021
2022**

**FAIS VIVRE
TA VILLE !
A toi de voter
ou de te présenter
!!!**

**Election du Conseil
Municipal des jeunes**

Réservé aux enfants du CM2



Qu'est-ce que le conseil municipal des jeunes ?

Le conseil municipal des jeunes (CMJ) est un lieu d'expression, d'écoute et de prise en compte de la parole des jeunes concernant la vie de la commune lors de rencontres qui alternent moments de travail et de détente.

A quoi ça sert ?



Le CMJ te permet d'être un citoyen engagé et de t'initier à la démocratie. Il est aussi l'occasion de représenter tous les jeunes Huinguois et de pouvoir participer à la conception et la réalisation de projets qui seront utiles à ta ville.

Comment ça fonctionne ?

Le CMJ est composé de 7 jeunes élus.

Il se réunit en grand groupe (réunions plénières) ou en petits groupes de travail, le mercredi matin (9h30-11h30) selon un calendrier communiqué en début de mandat dans la salle BCD à l'école Marcel Pagnol.

L'engagement se fait pour l'année scolaire. Le groupe se divise en commissions

thématiques (ex : environnement, animation de la ville...) où des travaux pratiques sont réalisés. Le CMJ peut être amené occasionnellement à réaliser



Comment se présenter ?

C'est très simple !

Fais acte de candidature en remplissant et en signant l'autorisation parentale.

Crée ton affiche de candidature avec ton slogan et tes projets !



Le tout devra être déposé à l'accueil Périscolaire (avant le **vendredi 8 octobre**).

Après cela tu pourras être candidat aux élections !

Quand et où se dérouleront les inscriptions ?

Les élections se dérouleront le **mardi 19 octobre** à l'école Marcel Pagnol en matinée.

Une liste des candidats sera affichée à l'école. Au moment du vote tu devras inscrire sur ton bulletin le nom du candidat choisi et le déposer dans l'urne.

Ton vote sera alors pris en compte !

